

André Hoffmann

Le CLEC, une expérience unitaire de réflexion critique

En avril 1971, c'est la grande grève des lycéens. Déclenchée par l'expulsion de quelques élèves du Lycée de Diekirch, elle révèle le malaise de l'école et remet en cause ses structures, ses méthodes et ses contenus. Des enseignants qui avaient témoigné leur solidarité sont mutés à la rentrée de septembre 1971. Cent trente-et-un enseignants signent alors une lettre destinée au ministre de l'Éducation nationale pour exiger la réhabilitation de leurs collègues. La pétition ne reçoit pas de réponse, mais ses signataires se retrouvent pour la création du Cercle de liaison des enseignants critiques (CLEC), qui réussira à marquer fortement le débat sur l'école des années 1970.

Ni syndicat ni structure figée, le CLEC entend dépasser les clivages opposant les différentes catégories d'enseignants, et donc leurs corporatismes, et rassembler tous les enseignants qui voudront mettre en cause les structures, les contenus et les méthodes de l'enseignement au Luxembourg, et proposer une réforme globale et cohérente. Le CLEC était aussi (après la mort de l'Assoss) une nouvelle tentative – cette fois centrée sur l'école – de rassembler à « gauche », par-delà les frontières des partis et des syndicats. Un précieux soutien vint des membres de la Fédération générale des instituteurs luxembourgeois (FGIL), qui avait une longue tradition de lutte pour la défense de l'école publique, l'émancipation de l'instituteur de l'emprise cléricale et une école plus égalitaire, notamment par l'introduction de l'école globale (*Gesamtschule*/tronc commun).

Il va de soi que les mouvements des années 1960 ont marqué à la fois la constitution et les prises de position du CLEC. La vue

sur l'école est une vue sur la société, et la critique de l'enseignement est une critique sociale.

« L'école n'est pas un îlot de neutralité dans une société de classe caractérisée par la domination économique, politique et culturelle d'une minorité. » (Programme général du CLEC de 1972). La critique porte essentiellement sur les inégalités reproduites par l'école, l'idéologie de l'ordre établi, le retard par rapport aux débats sociétaux, le manque de moyens budgétaires, l'insuffisance de la formation des enseignants, le soutien de l'école privée aux dépens de l'école publique... Au cœur d'une « réforme démocratique et fondamentale de l'enseignement » qui devrait réduire les inégalités sociales et culturelles : la « création d'un tronc commun polytechnique de neuf classes ».

En 1974, la nouvelle coalition entre socialistes et libéraux promet la réforme profonde de l'enseignement. Mais du concept de « tronc commun », il ne restera finalement qu'une modeste expérience-pilote à Dudelange/Pétange. Au sein du CLEC, ce sera le conflit entre ceux qui pensent que les ministres socialistes sont sur la bonne voie et ceux qui veulent aller plus loin. Après le retour au pouvoir du CSV en 1979, le modeste projet-pilote sera abandonné et on ne parlera plus de la *Gesamtschule*.

Sans avoir lui-même une visée syndicaliste, le CLEC plaide pourtant pour un « syndicalisme fort et uni des enseignants » et pour une « alliance avec la classe ouvrière », sans laquelle aucune transformation sociale ne serait possible. Seule une analyse critique de la fonction sociale de l'école pourrait li-

bérer l'enseignant de la fausse alternative d'être ou bien un exécutant conservateur ou un coupable résigné.

Face à la politique restrictive de recrutement du personnel enseignant sous le slogan de la « pléthore », lancé par le CSV et repris à partir de 1974 par le gouvernement de centre-gauche, le CLEC réussira ainsi à impulser un front commun de syndicats d'enseignants. En 1976, après de longues négociations et pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme enseignant, un grand meeting unitaire rassembla toutes les grandes associations syndicales des enseignants, le mouvement des professeurs-stagiaires et les deux grandes centrales syndicales CGT et CGFP. À la suite de ce meeting, les syndicats d'enseignants se décident pour une coopération organique au sein d'un Comité intersyndical des enseignants luxembourgeois (CIDEL) – qui survécut jusqu'à la fin des années 1970. Les divergences en matière de politique scolaire – notamment autour du tronc commun – ne facilitèrent point l'unité syndicale.

La création de l'OGBL en 1979 changea la donne : son nouveau syndicat SEW (éducation et sciences) entendait lier la réflexion sur la réforme scolaire à la défense des intérêts professionnels de tous les enseignants dans un syndicat unique relié à la plus grande centrale syndicale. Il réussit finalement à recruter aussi bien les instituteurs de la FGIL que les enseignants du CLEC, qui s'endormait paisiblement...

L'histoire de ces années de grands débats autour de l'école, qui est à écrire, pourrait sans doute nourrir utilement les discussions actuelles autour des réformes scolaires. ♦